



« Plus d'autonomie avec l'implantation de prairies multi espèces et le séchage en grange »

GAEC des Alouettes à Saint Joseph dans la Loire

POURQUOI LES PRAIRIES MULTIESPECES ?

Avec des chèvres à 1 100 litres et de bons taux (37,5 TB et 34,4 TP), avoir des fourrages de qualité est un impératif. Etre autonome est autant un choix éthique qu'économique, « la qualité en foin est trop chère si on doit acheter. De plus avoir du fourrage de qualité toute l'année, c'est aussi des économies sur les concentrés. Avec 438 g/litre, nos objectifs sont atteints ! »

« Suite à un voyage en Suisse en 2008, nous implantons des prairies multi espèces avec le mélange OH323. Associé au séchage en grange, ce mélange nous permet toute l'année d'avoir de la qualité à offrir aux chèvres. Les prairies multi espèces sont utilisées en affouragement en vert et pour faire du foin de séchage d'excellente qualité. Par rapport au trèfle violet qui ne durait qu'un ou 2 ans, le rendement est supérieur de 25 %. »

LES POINTS DE VIGILANCE

- **Un parcellaire bien groupé**
Pour l'affouragement et le séchage, les parcelles doivent être à proximité du bâtiment 22,5 ha de prairies temporaires sont à moins d'un kilomètre.
- **Adapter la ration**
En fonction de la qualité de l'herbe distribuée, pouvoir ajuster avec le séchage en grange.
- **Un séchoir suffisamment grand**
« Nous avons 2 cellules pour pouvoir sécher jusqu'à 15 ha en 2 fois. »
- **Gérer la sécheresse estivale**
« Une retenue collinaire, nous assure un peu de sécurité sur 6 ha ; nos sols ont une faible réserve utile, le risque de manquer d'eau est important. »
- **Un atout**
Le troupeau de bovins est un peu la variable d'ajustement pour gérer la qualité des fourrages.

EN PRATIQUE

● Qu'est-ce que le mélange OH323 ?

C'est un mélange avec de la luzerne (40 %), du trèfle violet longue durée diploïde (5 %), de la fétuque des prés (31 %), de la fléole (8 %) et du dactyle tardif (16 %). Pour les semis, 35 kg sont nécessaires avec un cout de 7 €/kg.

● Implantation de la prairie :

« Je sème entre 7 et 8 ha de prairies chaque année. Elles ont une durée de vie de 4-5 ans »

L'itinéraire technique est le suivant :

- semis après 2 à 3 années de céréales (labour entre céréales)
- déchaumage après la récolte de paille
- Apport de 12 à 15 tonnes de compost (voir du fumier)
- déchaumage 10 à 15 jours après
- semis fin juillet au combiné puis roulage (le semis a lieu le lendemain ou surlendemain après la pluie si possible).

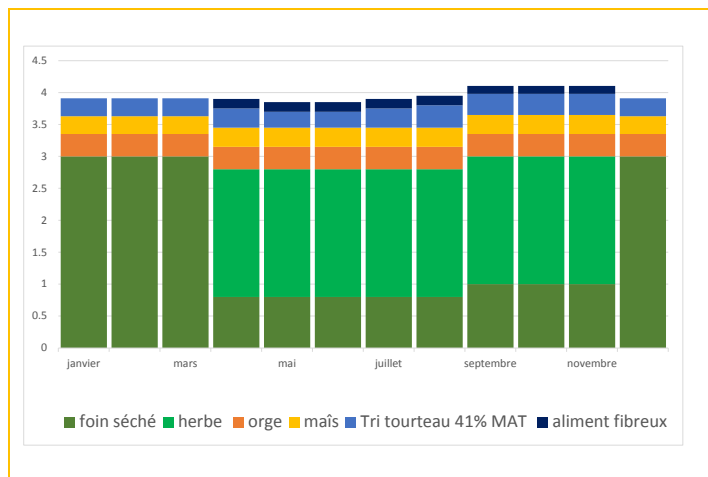
Chaque année, les prairies reçoivent 120 à 150 kg d'engrais complet (5-14-32) et 800 kg de chaux tous les 3 ans. L'exploitation fait un suivi « plan de fumure »

● Affouragement ou séchage ?

L'affouragement démarre dès que la hauteur d'herbe atteint 7-8 cm soit début avril. (On pourrait commencer bien plus tôt au pâturage !). L'herbe est récoltée une fois par jour avec une auto chargeuse traînée de 20 m³. Elle est reprise mécaniquement avec un démêleur sur le tapis d'alimentation.

Avec 32 ha, il est facile d'avoir toujours de l'herbe au bon stade, il faut prévoir le nombre d'ha à affourager et le reste est récolté pour le séchage. Il faut 5,5 ha entre avril et mai, 10-15 ha en juin et 20-26 ha pour juillet et août. Pour l'automne, il est toujours possible de faire des dérobées (choux fourrager et avoine). En 2015, 6 ha ont servi à l'affouragement des chèvres de mi-septembre à fin octobre (en plus des prairies temporaires).

Le rendement est de 9 à 10 tonnes par hectare par an



Pour l'alimentation des animaux, l'utilisation de l'herbe en vert (pâturage ou affouragement) et sous forme de foin, est au cœur du cahier des charges de l'AOP Rigotte de Condrieu.

Nous distribuons par chèvre 570 kg de MS de foin, 488 kg de MS d'herbe en affouragement en vert et 482 kg de concentrés.

Il y a une très bonne efficacité alimentaire avec moins de tiges (dactyle et luzerne) grâce à une récolte plus précoce.

SI C'ETAIT A REFAIRE

« Nous sommes très satisfaits actuellement, les chèvres produisent bien et nous rencontrons peu de problèmes sauf en cas de sécheresse sévère. »

CONSEIL DE L'ELEVEUR

« Etre en lien avec des techniciens, des élevages qui se ressemblent, ne pas hésiter à visiter des exploitations (pas que des fermes caprines), s'entourer pour se poser les bonnes questions. »

IMPACTS

● Autonomie

« Nous sommes autonomes en fourrages. Sur les concentrés, nous autoconsommons une partie de notre orge et en vendons une partie. Ces ventes compensent largement le maïs acheté (rendement trop aléatoire sur la zone à cause de la sécheresse). Pour les concentrés azotés, un essai avec du lupin a été très décevant. Il nous semble difficile de faire l'impasse sur des achats de tourteaux. Les quantités distribuées sont cependant faibles (110 kg/chèvre). »

● Travail

Entre 15 et 35 minutes pour le trajet, la fauche et le chargement.
10 minutes trois fois par jour pour la distribution de l'herbe (démêleur et tapis d'alimentation)

● Environnement

Moins de mauvaises herbes avec un sol mieux couvert.
Durée de vie plus importante.

L'EXPLOITATION EN BREF

Main d'œuvre : 2 UMO
SAU : 72 ha de SAU dont 32.5 ha de prairie multi espèces
Troupeau : 30 vaches allaitantes limousine et 242 chèvres

